

Rectorat de la région académique

Rouen, le 27 novembre 2024

Normandie
DEC CONCOURS

Laurence VAILLANT
Gestionnaire de concours
Adresse électronique :
dec-concours3-rouen@ac-normandie.fr
Sous couvert de
Ann Katrin FAURE
Cheffe de pôle des concours

Division des Examens et des Concours

NOTE A DESTINATION DES CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES – SESSION 2025

Arrêté du 25 janvier 2021 publié au JO du 29/01/2021 fixant les modalités d'organisation des concours du CRPE.

I - ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites auront lieu le mardi 1^{er} et mercredi 2 avril 2025

Les candidats qui ont choisi le lieu d'écrits Rouen composeront au KINDARENA, ceux qui ont choisi Caen composeront au parc des expositions.

Les résultats d'admissibilité seront publiés le Mardi 6 mai 2025 à partir de 17h30 et seront consultables à l'adresse suivante :

<https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil>

Résultats d'admissibilité :

Les notes ne seront pas communiquées aux candidats admissibles avant l'oral d'admission.

Les candidats non admissibles pourront télécharger leur relevé depuis leur espace candidat sur Cyclades à la fin des épreuves orales (mi-juin)

Aucune photocopie de copie ne sera transmise avant le mois de juillet.

Les candidats admissibles auront la possibilité à compter du lendemain du jury d'admissibilité (7 mai 2025 – 10h00) et pendant 8 jours ouvrés de modifier leurs vœux d'affectation via leur espace cyclades (date de fermeture : 19 mai 2024 – 18h).

II - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à l'INSPE de MONT SAINT AIGNAN (2 rue du Tronquet) pour tous les candidats admissibles de l'académie de Normandie :

Épreuve n° 1 : Épreuve de leçon : durée 3 heures (2 heures de préparation – 1 heure d’entretien)
Cette épreuve se déroulera du 19 mai au 23 mai 2025.

Épreuve n° 2 : Épreuve orale d’entretien : durée 1h35 (30 minutes de préparation – 1h05 d’entretien)

Cette épreuve se déroulera du 02 juin au 06 juin 2025

Les domaines d’activités sont les suivants :

- **Activités athlétiques** : agir dans l’espace, dans la durée et sur les objets/ Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- **Natation, activités de roule et de glisse** : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés / adapter ses déplacements à des environnements variés.
- **Danse, activités gymniques** : Communiquer avec les autres au travers d’actions à visée expressive ou artistique / S’exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- **Jeux et sports collectifs** : Collaborer, coopérer, s’opposer / Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Les activités de cyclisme et de gymnastique pourront être proposées dans les sujets de la session 2025.

Concernant cette épreuve, chaque candidat admissible déposera **obligatoirement** la fiche de candidature dans son espace CYCLADES à la rubrique « mes justificatifs » à compter du **Mardi 6 mai 2025 à partir de 17h00 jusqu’au Lundi 19 mai 2025 (17h00)**.

Le modèle de la fiche candidature à utiliser **IMPÉRATIVEMENT** est disponible dans le compte du candidat sur Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

Le fait de ne pas transmettre la fiche de candidature selon les modalités indiquées et dans les délais impartis entraîne l’élimination du candidat
(art 13 de l’arrêté du 25/01/2021).

Épreuve n° 3 : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère : durée 1 heure (30 minutes de préparation – 30 minutes d’entretien). **Cette épreuve se déroulera du lundi 26 mai au mercredi 28 mai 2025**

L’utilisation du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisée.

Les résultats d’admission seront publiés le **Jeudi 12 juin 2025** à partir de 16h30. Ils seront communiqués sur internet à l’adresse suivante :

<https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil>

Ann-Katrin FAURE

Cheffe de pôle des concours